

# 110 km/h sur l'A43 : l'idée est relancée



Archives Le DL/Jean Francois SOUCHET

Pour Jean-Paul Lhuillier de l'Ape, « la lutte contre la pollution de l'air est une question de santé publique. »

préc.

suiv.

1 / 2



Ce soir, les délégués communautaires de la Capi voteront vraisemblablement le plan climat air énergie territorial (PCAET). Ce document entérine la politique de la Capi en matière de développement durable. « Ce nouveau plan tient

compte maintenant des problématiques liées à la pollution de l'air », résume Jean-Paul Lhuillier de l'Apie.

### **De Saint-Quentin-Fallavier à Coiranne**

L'occasion pour cette association environnementale et pour l'association UFC-Que Choisir de relancer un projet vieux de huit ans : obtenir l'abaissement de la vitesse sur l'autoroute A43 à 110 km/h entre la barrière de péage de Saint-Quentin-Fallavier et Coiranne (bifurcation de l'A 48 et de l'A 43.) « C'est une question de santé publique », explique Jacques Richard, président de l'UFC-Que Choisir à Bourgoin-Jallieu. « En France, 45 000 décès sont imputables à la pollution de l'air, c'est 7 à 8 fois plus que le nombre de morts sur la route. Notre agglomération est traversée par une autoroute. C'est une situation particulière en France mais les problèmes liés à la pollution ne sont pas pris en compte. Il est temps que les villes prennent leurs responsabilités, comme à Valence, Lyon ou Grenoble. »

Le Nord-Isère est fréquemment touché par des épisodes de pollution, notamment par les particules fines et l'oxyde d'azote. Récemment, Lyon et le Nord-Isère ont été placés en alerte 1 pendant plus de dix jours.

Les récents épisodes de pollution à Lyon, Paris, Grenoble ou encore dans la vallée de l'Arve tombent à point nommé. Les associations comptent bien s'appuyer sur ce contexte et sur le PCAET de la Capi pour inciter cette dernière à demander à la préfecture de prendre en considération la demande des communes du territoire. Elles espèrent un abaissement de la vitesse pour l'automne 2017.

**Par Célia LOUBET | Publié le 20/12/2016 à 06:07**